

BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE LA FOYE MONJAULT
Salle du Chêne vert
Place Michel Canteau
79360 LA FOYE MONJAULT
bibliotheque.lfm@orange.fr

REGLEMENT INTERIEUR

La bibliothèque centrale est un service public de la commune de la Foye Monjault dont la gestion est confiée à des bénévoles.

La bibliothèque est heureuse de vous accueillir dans ses locaux et se tient à votre disposition dans la mesure de ses moyens pour vous procurer et vous accompagner dans le choix des ouvrages et CD et Dvds que vous désirez.

Inscription :

La personne chargée de l'accueil procédera à votre inscription en vous indiquant les modalités et les conditions de prêt.

L'emprunt de livres est soumis à l'inscription valable une année et renouvelable à la date anniversaire.

Le nombre de documents à emprunter est défini par la bibliothèque ainsi que la durée du prêt.

Les horaires sont affichés sur la porte d'entrée et à l'intérieur de la bibliothèque.

Fonctionnement

Il vous est demandé de prendre le plus grand soin des ouvrages à votre disposition (ne pliez pas les pages, n'enlevez pas les couvertures, ne coloriez ni n'écrivez sur les livres ..).

Si un incident arrive, ne pas essayer de réparer soi-même les dégâts mais signalez le au membre qui assure la permanence lors du retour du livre.

Ne mettez pas de scotch : UNLIVRE SCOTCHE EST UN LIVRE PERDU.

En cas de perte ou de non retour d'un livre, vous vous engagez à le rembourser ou à le remplacer par un livre de la même valeur et du même thème.

Dans votre bibliothèque, les livres proviennent de deux sources : **l'achat** par « l'association Bibliothèque Centrale de la Foye Monjault » et le **prêt** par la Bibliothèque Départementale des Deux-Sèvres (BDDS).

Le prêt par la BDDS (à raison d'une fois tous les 3 mois environ) permet un renouvellement périodique partiel des ouvrages mais permet également de répondre à une ponctuelle des adhérents dans un délai assez bref. N'hésitez pas à demander le livre que vous désirez.

Certains ouvrages ne sortent pas et doivent pouvoir être consultés à tout moment par les lecteurs. Ce sont les dictionnaires, atlas, encyclopédies.

Les animations proposées par la bibliothèque sont libre d'accès et ouvertes à toutes et tous.

La bibliothèque participe au dispositif Solid'Rnet du Conseil Général. Ce dispositif a pour objectif de permettre aux adhérents de s'initier ou de se perfectionner à l'informatique.

Recommandations :

La bibliothèque Centrale de la Foye Monjault est un espace collectif et chacun doit veiller au respect de l'autre et de savoir-vivre.

Nous rappelons aux enfants que la bibliothèque ne doit pas être considérée comme salle de jeux, ni comme garderie. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Il est interdit de fumer dans la bibliothèque.

Les téléphones portables sont tolérés dans la bibliothèque, mais de manière à ne pas gêner les autres usagers, ils doivent être mise en vibreur.

Fait à la Foye Monjault le 18 avril 2013